

PROCES –VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2017

L'an Deux Mil dix-sept le 3 Mars à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACŒUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Février 2017

Présents : M. LACŒUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. BORDES / M. EDRICH / Mme GIROUX-MALLOT / Mme MALTAT-YAMEOGO.

Pouvoirs : Mme COLLIGNON / M. OLLIVIER

Absents/Excusés : Mmes LE FLOCH / DECELLE / M. FOUCAUD M. LAROCHE

Secrétaire de séance : Mme GIROUX-MALLOT

CHOIX DU COORDONNATEUR SPS POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE :

L'offre d'APMS 16 moins disante est retenue pour assurer la mission de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de restauration du chœur du transept et de la crypte de l'église.

DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE RESTAURATION EGLISE :

Dans le cadre des nouvelles compétences « Patrimoine-Culture » de la CDC cœur de Charente, une demande d'aide sera sollicitée pour les travaux de restauration de l'église abbatiale en plus des différents partenaires financiers Etat, Région, Département et de la campagne de mécénat qui va être lancée auprès de la Fondation du Patrimoine.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE RUE DU CENTRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG :

Le Conseil Municipal accepte d'acquérir l'immeuble cadastré section G N° 318, Rue du Centre. Suite à l'avis favorable du Service Départemental du Patrimoine, cet immeuble sera détruit pour permettre la création de places de stationnement supplémentaires et l'alignement des trottoirs respectant les normes de sécurité à cet endroit dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg.

CONTRAT D'ASSISTANCE POUR LE MATERIEL NUMERIQUE DES ECOLES :

Le contrat d'assistance de Canopé pour le matériel numérique à usage pédagogique des écoles élémentaire et maternelle est renouvelé pour l'année 2017.

REVISION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DES LOCATIONS DE SALLES ET NOUVEAUX TARIFS A LA REGIE DE L'ABBAYE :

A compter du 1^{er} Avril 2017 :

Les tarifs des services publics sont fixés comme suit :

- Garderie scolaire : 0.98 € de l'heure
- Cantine scolaire : enfants = 2.05 € - adultes = 5.00 €
- Redevance assainissement : 2.00 € / m3 d'eau consommé
- Concession cimetièrre : 40.00 € / m2
- Columbarium : 430.00 € par case
- Droit de place : camion outillage : 130.00 € / jour – emplacement marché : 3.00 € de 5 à 10 mètres ; + 2.50 € tous les 5 m supplémentaires

Les tarifs des salles communales sont fixés comme suit : (voir tableau joint)

Nouveaux ouvrages pour la Régie de l'Abbaye :

Règles des moines. Editions points. Tarif : 7.60 €
Moines et religieux au Moyen Age. Editions points. Tarif : 8.60 €
Enluminure. Editions Fleurus. Tarif : 19.95 €
Calligraphie latine. Editions Fleurus. Tarif : 19.95 €
Moyen Age. Editions Quelle Histoire. Tarif : 5 €
La guerre de Cent Ans. Editions Quelle Histoire. Tarif : 5 €
Ateliers scolaires avec matériel . Tarif : 4 €/élève.
L'alimentation au Moyen Age. Editions Gisserot. Tarif : 5 €
Le Moyen Age. Jeu de 7 familles. Editions Gisserot. Tarif : 6.50 €
Histoire de France Jeu de 7 familles. Editions Gisserot. Tarif : 6.50 €
Coloriages des châteaux forts. Geste Editions. Tarif : 3.90 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES :

Considérant les résultats positifs de l'exercice 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'établir le budget primitif 2017 qui sera voté le 14 Avril prochain, sans augmentation des taux d'imposition des 4 taxes directes locales.

DELEGUE COMMUNAL AU CONSEIL D'ECOLE :

M. BORDES Jean-Jacques est nommé délégué communal aux conseils d'écoles élémentaire et maternelle en remplacement de M. LIZOT Patrick.